
INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Nous allons vérifier que Mohamed est en ligne et qu'il peut prendre la parole. S'il vous plaît une minute.

Voilà Mohamed.

YESIM NAZLAR: On dirait que votre ligne fonctionne bien puisque vous allez présider cet appel. Il est déjà trois minutes après l'horaire de début de notre réunion. Est-ce que vous voulez qu'on commence cet appel ?

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Commencez-le s'il vous plaît. On ne vous entend pas bien.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Mais moi je vous entends bien.

YESIM NAZLAR: Nous allons commencer cet appel. Et vous voyez les personnes qui participent à l'appel. [Inaudible] de votre écran. Je vais ajouter quelques noms qui manquent ici au niveau des personnes présentes, donc je vais mettre à jour cette liste.

Bien. Nous allons nous assurer d'abord que l'enregistrement a commencé et que l'interprétation a commencé aussi.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

Bonjour. Bonsoir à tous. Bienvenue à cet appel mensuel AFRALO, qui a lieu le 11 juillet 2018. Il est 18 h 30 UTC.

Sur cet appel, nous avons Alioune Badara Traore, Gabriel Bombano Buseko, Michel Tchonang [inaudible], Bakary Kouyate, Joan Katambi, Aziz Hilali, et Hadia Elminiawi. Sur le canal anglais nous avons Mohamed El Bashir, Dewole Ajao, Bram Fudzulani, Daniel Nanghaka, Seun Ojedeji, Pastor Peters Omoragbon, Barrack Otieno, Aisha Hamid, Beran Dondoh, Abdulkarim Ayopo Oloyede, Roger Oteng Baah, Otunte Otueneh, Sarah Kiden, et Maureen Hilyard. Nous avons les excuses de Wisdom Donkor et de Dave Kisoondoyal, ainsi que de Tijani Ben Jemaa. Au niveau du personnel de l'ICANN, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Evin Erdogan, et moi-même Yesim Nazlar.

Les interprètes de français aujourd'hui sont Camila et Claire. Et avant de commencer, comme d'habitude, je vais demander à tout le monde de donner son nom avant de prendre la parole pour la transcription et pour les interprètes.

Et je vous rappelle aussi, pour tous ceux qui sont sur le bridge, de mettre vos lignes en muet.

Je donne la parole maintenant à Mohamed. Vos lignes doivent être en muet, je ne dois pas vous entendre. Attention.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Yesim. Bonjour à tous, bonsoir à ceux qui sont en horaire de soirée. Merci de participer à cet appel d'AFRALO pour le mois de juillet. Et nous allons principalement nous focaliser sur la mise à jour pour tout le monde sur les thèmes de politique qui ont été discutés à Panama. Et nous allons essayer de recevoir les comptes rendus concernant les questions brûlantes et notre liaison auprès d'ALAC.

Bien donc sans plus attendre, nous allons passer au premier point de l'ordre du jour que vous voyez sur l'écran. Et vous voyez donc il y a beaucoup de commentaires publics qui ont été ouverts actuellement. Qui sont ouverts sur différents thèmes. Et je vais commencer par un thème concernant ALAC. Le premier est la sortie de l'enregistrement pour le nom de domaine .com avec une étiquette à caractère unique. Et le deuxième, c'est la révision du SSAC. Donc ALAC a répondu à ces commentaires publics déjà ; comme je l'ai dit, il y a plusieurs périodes de commentaire ouvertes, donc plusieurs thèmes. Vous le voyez sur l'ordre du jour et je pense que le principal ici, celui qui nous intéresse le plus en tout cas est la proposition préliminaire pour le nouveau programme des boursiers qui devraient être présenté avant le 27 juillet.

Vous savez que le programme de boursiers est quelque chose de très important pour nous parce que nous avons beaucoup de membres africains qui participent à ce programme de boursiers

d'At-Large. Il y a aussi un rapport initial pour les procédures ultérieures des nouveaux gTLD et le processus de développement de politiques lié à tout cela. C'est aussi un point important pour nous. Il y a aussi tout ce qui concerne la protection de certains n'ont de la Croix-Rouge et cela va fermer aussi à la fin du mois.

Donc vous pouvez voir sur l'ordre du jour les différents commentaires et vous pouvez aborder les problèmes, s'il semble qu'il y a des problèmes, et fournir des commentaires au nom d'AFRALO.

Au niveau politique, il y a un thème sur lequel j'aimerais qu'on soumette un commentaire. Il s'agit de l'annonce de l'autorité des télécommunications américaine, NTIA. Donc cette annonce a été publiée par la NTIA sur les priorités politiques Internet au niveau international. Donc sur ce point-là, ALAC a décidé de ne pas soumettre de déclaration.

Et il y a un autre point sur lequel At-Large ne veut pas soumettre de déclaration. Il s'agit du rapport initial sur le comité permanent de clientèle et la révision de ce comité et de cette charte concernant le comité. Et puis sur l'accord de registres autorisé [.COBB] [inaudible] proposé. On ne doit pas non plus faire de commentaires. Voilà.

Et les autres, bien, vous avez les dates pour donc les commentaires.

Je vais maintenant proposer que l'on passe au point suivant de notre ordre du jour. Il s'agit des activités réalisées au niveau de ALS, au niveau de votre région. Nous avons suivi fait un suivi à travers les réseaux sociaux et Twitter concernant les activités qui ont eu lieu par exemple en Gambie, au niveau de l'IGF, et les activités qui ont eu lieu dans des pays francophones. N'hésitez pas à nous faire part des activités qui ont eu lieu dans votre ALS il y en a eu. Je vous donne la parole si vous souhaitez prendre la parole.

CLAIRE : Allo, [inaudible] à Mohamed. Attendez. Je demande à Mohamed si vous donne la parole. Mohamed ?

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Je peux attendre. Je peux attendre.

CLAIRE : Vous pouvez y aller. Identifiez-vous s'il vous plaît. Je traduis. Vous pouvez y aller, vous pouvez vous identifier. Mohamed vous a donné la parole. Allez-y. Vous pouvez y aller.

FATMA ELKORY OUMRANE : Je m'appelle Fatma Elkory Oumrane. J'appelle de Mauritanie. Je suis la présidente du chapitre mauritanien et le point focal AFRALO en Mauritanie aussi. Donc notre ALS est vraiment très

jeune. On n'a pas encore ni en place une structure, et vraiment ça nous handicape de pouvoir participer et profiter de tous les avantages AFRALO qui nous concernent en tant que région. Donc j'aimerais vraiment. Et puis là, c'est combien de fois qu'on n'arrive pas à participer correctement à cause de ce problème de réseau. Si vraiment on pouvait [inaudible] activer d'avoir notre ALS de manière complète, [inaudible] l'expérience des autres ALS pour pouvoir vraiment participer de manière correcte à ces rencontres et ces échanges à distance.

Et je regrette beaucoup de m'être toujours inscrite et de ne pas avoir pu participer à cause justement de ces problèmes.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup. Merci Fatma. Nous serons ravis de vous aider et d'aider votre ALS en Mauritanie. Si vous avez besoin de conseil et de guides en termes d'activité, dites non. Rejoignez-nous. N'hésitez pas à nous joindre. Nous serons ravis de compter sur votre participation active au sein d'AFRALO.

Bien. Ce que nous avons d'autres collègues qui souhaitent nous dire un petit peu ce qu'ils ont fait, nous fournir une mise à jour sur les activités de leur ALS ? Bien. Si ce n'est pas le cas, nous allons continuer à travailler sur les rapports et les mises à jour et nous allons commencer par la mise à jour des membres africains d'ALAC.

Donc Seun, Hadia, allez-y. Je vous donne la parole.

HADIA ELMINIAWI : Bonjour. Est-ce que vous m'entendez ?

MOHAMED EL BASHIR : Allez-y Hadia, on vous entend oui.

[Inaudible]

HADIA ELMINIAWI : Nous avons fait une déclaration sur l'accord de registre et nous avançons lentement. Nous avons travaillé sur le produit des enchères ; nous voulons nous assurer que cet argent soit utilisé de manière utile. Et nous avons donc travaillé sur la question des résultats des enchères dans le cas des organisations à but non lucratif.

ALAC a aussi travaillé sur la révision du comité consultatif. Et ALAC a fait un commentaire sur ce point-là. Un commentaire portant sur les membres, pour que les personnes puissent participer davantage, les membres puissent participer davantage. On a rédigé une charte avec la politique d'ICANN [inaudible] et j'ai fini. Est-ce que Seun voudrait faire un autre commentaire ?

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Hadia.

CLAIRE : Je m'excuse. J'ai un très mauvais son pour Hadia donc je n'ai pas pu traduire correctement ce qu'elle a dit. Je m'excuse.

YESIM NAZLAR : Tijani n'est pas là. Donc nous n'avons pas Tijani. Peut-être que Seun veut prendre la parole ? Nous allons demander à Seun s'il veut prendre la parole ? Il est en train de conduire, il nous a dit.

MOHAMED EL BASHIR : OK. D'accord. Merci beaucoup. Merci Hadia.

Sur le prochain point, je vais donner une mise à jour concernant les élections du président d'ALAC. Je pense que vous avez suivi ce processus de près, et que vous savez que nous avons un nouveau président d'ALAC qui est Maureen Hilyard qui a été élue comme nouvelle présidente d'ALAC. Et nous la remercions pour s'être jointe à cet appel. Et si elle est sur cet appel et qu'elle peut prendre la parole, nous lui donnons la parole. Nous la félicitons en tout cas.

MAUREEN HILYARD : Bonsoir à AFRALO. Je suis du Pacifique, je suis contente d'être parmi vous aujourd'hui. Je vais commencer par participer à autant de réunions des RALO que possible [inaudible] régulièrement en ligne avec les RALO pour voir comment nous pouvons aborder cela ensemble. [Inaudible]. Mon idée principale [inaudible] ce qui se passe dans vos régions [inaudible]. Donc j'espère pouvoir passer du temps avec vos RALO et essayer de les aider à faire ce que nous avons à faire [inaudible]. Voilà merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Maureen. Merci de prendre le temps de nous rejoindre. À AFRALO, nous avons hâte de travailler avec vous. Seun, vous avez la parole.

SEUN OJEDEJI : Merci Mohamed. Je vais faire un commentaire. Je pense qu'on devrait collaborer davantage effectivement, et l'appel qu'on a vendredi prochain [inaudible] travailler dessus. Depuis notre dernière réunion At-Large, on a également commencé à discuter de la mise en œuvre [inaudible]. Comme le disait Maureen, il est également intéressant [inaudible] discussions qui ont eu lieu au sein d'autres RALO. Donc [inaudible] merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Seun. Nous avons des difficultés d'écoute avec la ligne. [Inaudible] que possible.

Alors, le point suivant à l'ordre du jour est la mise à jour et le récapitulatif de la réunion de Panama. Hélas, beaucoup de nos collègues africains ont eu des problèmes pour se procurer des visas et se rendre Panama. Il était difficile d'obtenir ce visa [inaudible] pour le Canada ou pour les États-Unis. Et c'était également un empêchement pour beaucoup de nos collègues [inaudible]. Mais nous avons également eu de bons représentants. [Inaudible] Sarah était là, Fatimata était là ; donc je voudrais maintenant demander à Sarah, Seun, de nous présenter une mise à jour.

Malheureusement, Fatimata n'est pas connectée, mais j'espère que les autres pourront nous raconter un petit peu ce qu'ont été les conclusions principales de Panama, et quels sont les points saillants qu'il souhaiterait partager avec nous par rapport à cette réunion.

SARAH KIDEN : Bonjour. C'est Sarah au micro. Est-ce que vous m'entendez tous ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui Sarah. Allez-y.

SARAH KIDEN : Bien. Donc je vous ferai un récapitulatif de la réunion ICANN62 dans la ville de Panama.

On a discuté principalement de la question du multipartisme sur laquelle on travaille depuis cinq ans. [Inaudible] qui était chargé [inaudible] et on l'a remercié du travail qu'il a accompli [inaudible] pendant la matinée. On a travaillé avec lui. Et surtout, pendant les séances suivantes, on a discuté [inaudible] au premier niveau. Il y a également une réunion [inaudible] sur le DNSSEC [inaudible] réunion conjointe entre les représentants des parties non commerciales [inaudible] et l'At-Large. On a discuté du NCSG, [inaudible] en informer les personnes [inaudible].

Cette fois-ci on a discuté du RGPD [inaudible] entre AFRALO et d'autres. Dans ce sens, je pense qu'il faudra rappeler que le dernier délai pour présenter vos commentaires et cette semaine. [Inaudible] date butoir pour faire parvenir nos déclarations au Conseil d'administration. Si vous avez quelque chose à exprimer, faites-nous savoir.

La dernière journée, on a discuté du WHOIS, de son effet pour nous et d'autres questions qui nous ont permis de conclure la réunion. On a également discuté des sujets brûlants que nous avons abordés tout au long de la semaine.

Peut-être que Seun ou Hadia ont d'autres [inaudible] à ajouter.
Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Sarah. Est-ce que Seun ou Hadia ont d'autres informations à ajouter par rapport à la réunion de Panama ? Autrement, nous allons avancer. Seun, est-ce que vous m'entendez ? Oui. Allez-y Seun.

SEUN OJEDEJI : Pardon. Je m'excuse. Ma connexion n'est pas très bonne. Je n'entends pas correctement les autres, mais je suis sûr que Sarah a abordé la plupart de ce qui a été accompli dans la réunion de Panama. Je voudrais pourtant vous dire que nous avons eu de très bonnes discussions au cours de la réunion AFRALO/AfrICANN et je dirais qu'on a eu suffisamment de temps pour discuter de différentes questions au cours de cette réunion. Et nous avons abordé le règlement général de protection des données européen, le WHOIS, les changements, et d'autres questions.

Je pense qu'il faudrait faire allusion aux activités de sensibilisation. Il y a eu une activité entre [inaudible] et At-Large sur les mesures, les métriques pour les personnes au sein d'At-Large, avec [inaudible] avec tous les autres. Donc on a [inaudible] pour que tout le monde soit tenu informé voilà. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Seun. On peut maintenant passer au point suivant de l'ordre du jour. C'est la responsabilité du CCWG et le travail de ce groupe au niveau de la responsabilité, un travail qui est important

pour les membres du sous-groupe de travail de la piste 2. Malheureusement, Tijani n'est pas là avec nous ce soir. Mais peut-être que Seun pourra nous raconter un peu plus par rapport à cette responsabilité, on travaille sur cette responsabilité.

SEUN OJEDEJI :

Le CCWG-responsabilité a fait des progrès [inaudible] lié à un appel à consultation publique. Il a du travail qui devrait être poursuivi au sein du groupe CCWG.

Pour ce qui est de la responsabilité publique, je dirais [inaudible], mais autrement il n'y a pas beaucoup d'autres choses à ajouter. Beaucoup de progrès a été fait par ce groupe. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci Seun. Pour ce qui est du point suivant à l'ordre du jour, je pense qu'on pourrait probablement écouter une mise à jour du groupe de [mise en œuvre] des questions brûlantes d'AFRALO. On a Daniel parmi nous qui pourrait peut-être nous en informer.

Alors pour rafraîchir un peu votre mémoire, je dirais qu'on a fini la première étape de notre travail sur les sujets brûlants, les sujets urgents qui ont déjà été identifiés. Et puis, on a proposé des domaines de travail pour AFRALO. Et on a un groupe africain qui devrait s'occuper de la mise en œuvre de ces sujets brûlants pour ce qui est des activités de sensibilisation, développement de compétences, sur les différents points qui apparaissaient sur la

liste des sujets brûlants. Donc peut-être que Daniel pourrait d'abord nous informer de la question des sujets brûlants ? Allez-y.

DANIEL NANGHAKA : Est-ce que vous m'entendez ?

MOHAMED EL BASHIR : On vous entend, oui.

DANIEL NANGHAKA : Très bien. Merci. On s'interroge souvent par rapport [inaudible] travailler ensemble avec Tijani pour essayer de discuter [inaudible]. APRALO a donc présenté une déclaration concernant le RGPD, mais il manque toutefois une manifestation de notre opposition dans la région africaine [inaudible]. Voilà ce que nous allons aborder lors de notre séminaire Web [inaudible]. Nous allons organiser un séminaire Web [inaudible].

MOHAMED EL BASHIR : Merci Daniel. Nous espérons donc pouvoir collaborer avec le groupe de travail du renforcement des compétences d'AFRALO parce qu'il y a beaucoup d'activités de renforcement des compétences [inaudible].

[Inaudible] aborder la question de la sensibilisation. Daniel, [inaudible].

DANIEL NANGHAKA : Je continue ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui. Allez-y.

DANIEL NANGHAKA : [Inaudible] état actuel de nos travaux de sensibilisation et de participation. Nous avons [inaudible] des fonds pour avoir trois autres participants [inaudible] et de sensibilisation dans la région. Et nous avons donc rédigé deux déclarations [inaudible] organisé depuis toujours.

D'autre part, il y a [inaudible] que je vais aborder avec d'autres membres d'AFRALO. Et nous voulions donc nous [inaudible] pour savoir comment faire pour travailler ensemble avec l'équipe de participation des parties prenantes mondiales [inaudible] activités de sensibilisation [inaudible].

MOHAMED EL BASHIR : Merci Daniel. Je dirais que [inaudible] bonnes nouvelles [inaudible].

Pour ce qui est du groupe de travail de la mise en œuvre des sujets urgents, que je sache, les coprésidents vont présenter un

plan de mise en œuvre [inaudible] partager avec moi [inaudible] au sein du groupe de travail.

[Inaudible] aura la possibilité [inaudible] et de mettre en place un plan d'action avant [inaudible] que cela va être utile.

Nous avons un appel pour ce groupe de mises en œuvre des sujets urgents d'AFRALO, [inaudible] utile [inaudible] au sein de ce groupe. Peut-être que Daniel et les autres membres peuvent faire un petit rapport d'information et le partager avec le reste des membres d'AFRALO pour qu'on sache tous [inaudible] de ce groupe de travail.

Oui Seun, vous voulez la parole ? Abdulkarim.

ABDULKARIM AYOPO OLOYEDE : Oui. Je voulais savoir comment on pourrait faire pour nous mettre d'accord sur ce que nous devrions commencer à appliquer en matière de mise en œuvre des sujets urgents. C'est tout ce que je voulais savoir. Que devrait-on faire

MOHAMED EL BASHIR : Merci Abdulkarim. Je pense qu'il est important d'organiser un appel parmi les membres du groupe se mettre d'accord sur la manière d'avancer avec la mise en œuvre. Donc je vais demander aux coprésidents d'organiser cela. J'espère que cela sera possible avant les vacances, avant le mois d'août [inaudible]. D'accord.

Alors, point suivant sur l'ordre du jour, c'est la mise à jour sur les candidatures des ALS.

Sarah, est-ce que vous pourriez nous présenter une mise à jour ?

SARAH KIDEN : Oui bien sûr. On n'a reçu qu'une candidature d'ALS [inaudible] des étudiants du Libéria. Et nous n'avons pas reçu la diligence due en ce moment. Donc on espère pouvoir recevoir cette information pour la partager avec l'équipe de manière à ce que vous puissiez nous faire parvenir vos commentaires une fois qu'on aura la diligence due. Voilà. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Sarah. Et que se passe-t-il pour les membres individuels ? Est-ce que nous avons des candidatures ?

SARAH KIDEN : Non. Il n'y a pas de candidature des membres individuels.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Sarah. Bien. Donc je crois que nous avons presque terminé d'aborder tous les points de notre ordre du jour. Donc je vais demander, est-ce qu'il y a des thèmes que vous aimerez aborder ? Ou est-ce qu'il y a des divers que vous souhaiteriez aborder ? En ce cas, c'est le moment.

Sarah, je sais que vous avez demandé la parole pour un divers.
Allez-y.

SARAH KIDEN : Oui.

CLAIRE : Je m'excuse il y a un écho. Je crois que là ça va mieux.

SARAH KIDEN : Pendant la réunion AFRALO AfrICANN de Panama, John Laprise, le président du groupe de travail des réseaux sociaux a pris la parole pour parler du travail de son groupe. Et il nous a dit qu'ils pensaient localiser au niveau régional de petites équipes qui travailleraient sur les réseaux sociaux.

Donc pour le moment, cela est organisé par le personnel. Le personnel va recevoir nos recommandations et recontacter à ce propos. Nous Voudrions qu'il y ait des équipes de deux ou trois personnes responsables des réseaux sociaux au niveau local, au niveau régional pour le public de leurs pays. Donc je pense que c'est bien et ce serait assez intéressant [que les parties intéressées] travailleraient avec les groupes des réseaux sociaux. [Inaudible] leur nom au personnel de l'ICANN pour le leur faire savoir.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Sarah. C'est un point très intéressant. Je voudrais aussi vous dire que nous avons une page Facebook AFRALO et je vois qu'il y a déjà un moment beaucoup qu'on n'a pas beaucoup d'activités sur cette page Facebook d'AFRALO, donc si vous avez des choses à nous dire, cette à travers cette page Facebook AFRALO. Hadia, allez-y. Vous avez la parole.

HADIA EL MINIAWI : Je voudrais poser une question concernant les candidats, les personnes qui voudraient participer au groupe d'AFRALO pour travailler avec les réseaux sociaux. Cela m'intéresserait.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, mais nous sommes incapables de traduire. La ligne de Hadia est très entrecoupée. Mohamed est en train de dire la même chose. Hadia nous ne vous entendons pas. S'il vous plaît veuillez donc reprendre la parole [inaudible] peut-être que nous pourrions vous suivre. Vous m'entendez ? Non pas vraiment Hadia. On a de gros problèmes par rapport à votre ligne qui est très entrecoupée.

HADIA EL MINIAWI : Je voulais demander quelle était la base de la déclaration AFRALO AfrICANN qui a été présentée lors de la réunion de Panama de l'ICANN. La dernière réunion de l'ICANN à Panama.

MOHAMED EL BASHIR : OK d'accord. J'ai compris votre question. Bien Hadia. Je vous répons.

Donc d'abord nous avons la déclaration. Elle est prête et elle a été diffusée suite à la réunion. Fatimata n'est pas sur cet appel, Sarah est-ce que vous pouvez nous donner les dernières nouveautés à ce propos ?

SARAH KIDEN : J'ai un écho. Donc on s'est mis d'accord pour prendre deux semaines. J'ai un gros problème d'écho. Sarah [inaudible]. Donc on est arrivé à un accord pour prendre 15 jours parce que l'équipe qui devait aller au Bénin pour un forum [inaudible] deux semaines pour recueillir des commentaires et les mises à jour concernant cette déclaration. Les gens ont mis donc tous leurs commentaires dans le document et maintenant il faut prendre le document, le mettre à jour avec ses commentaires et l'envoyer au Conseil d'administration. Si vous voulez contribuer à ce travail et nous aider, je vous enverrais le lien.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Sarah. Ce serait tout à fait utile. Montresor, vous voulez parler ? Montresor Konan, est-ce que vous voulez prendre la parole ? Est-ce que vous pouvez prendre la parole ? Est-ce que

vous pouvez parler ? Montresor Konan, est-ce que vous pouvez prendre la parole ? On ne vous entend pas.

YESIM NAZLAR : Nous sommes en train de regarder et de vérifier la ligne de Montresor pour voir si cette personne est sur le bridge ou pas [inaudible]. Nous voulons voir si cette personne peut connecter son micro. Montresor, est-ce que vous nous entendez ? Ah OK.

INTERPRÈTE : Vous voulez prendre la parole ? Allez-y si vous voulez. C'est l'interprète.

MONTRESOR KONAN : [Inaudible] sur le chat. J'ai eu une réponse. [Inaudible] une demande d'adhésion en tant que membre individuel AFRALO, mais je n'ai pas eu de réponse. Mais là, il y a Mohamed qui m'a dit de ramener la demande [inaudible] tout à l'heure. [Inaudible].

INTERPRÈTE : OK merci. C'est bon. J'ai traduit. Mohamed me dit qu'il n'est pas très au courant de cette demande. Et est-ce que cette demande est liée à une candidature individuelle ? Si c'est cela, est-ce que vous pouvez me le confirmer ?

MOHAMED EL BASHIR : Je serais ravi en tout cas d'en parler personnellement avec vous si vous voulez me mettre au courant et me dire de quoi il s'agit. Et si vous voulez, vous pouvez m'écrire pour me donner davantage d'informations. Parfait. Merci beaucoup Sarah d'avoir [inaudible] la déclaration d'AFRALO sur Adobe Connect et son lien. [Inaudible] il y a des commentaires ou autre, les gens puissent le faire sur ce lien. Ensuite, nous présenterons cette déclaration comme d'habitude au Conseil d'administration. Bien. Est-ce qu'il y a d'autres divers ? [Inaudible] un divers sur l'exercice fiscal de cette année concernant ICANN et les problèmes politiques avancés par l'ICANN. Nous allons travailler avec le personnel de l'ICANN. Nous avons présenté une demande pour présenter une vidéo qui va utiliser différentes langues africaines de façon à ce que nos membres et les populations locales puissent comprendre exactement de quoi il s'agit. Et nous avons travaillé avec l'ICANN pour la protection des langues locales et le travail en langue locale en Afrique. Voilà. Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui voudraient prendre la parole ?

YESIM NAZLAR : Mohamed, [inaudible] voudrait prendre la parole. On va s'assurer d'abord que sa ligne n'est plus en muet. Allez-y. Vous avez la parole.

BRAM FUDZULANI : Est-ce que vous m'entendez ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui on vous entend. Allez-y.

BRAM FUDZULANI : Merci. Je suis Bram Fudzulani. Je voulais vous demander-

INTERPRÈTE : Bram, allez-y. Pastor Peters, vous aurez la parole dans un moment.

BRAM FUDZULANI : Je voulais savoir. Les demandes des candidatures pour les ALS au sein d'AFRALO, et comment fonctionne la soumission en ligne. Comment ça fonctionne ? Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Bram. Si je vous ai bien compris, vous me demandez comment fonctionne la demande de candidature d'une ALS ou de membres individuels ?

BRAM FUDZULANI : Le programme CROPP. C'est à ce propos. Comment est-ce que les ALS peuvent se présenter pour participer au niveau local à travers ce programme du CROPP.

MOHAMED EL BASHIR : Oui bien, je comprends. Je peux vous dire que pour des informations à ce propos, la personne la plus apte en ce sens, c'est Daniel qui est sur cet appel. Donc Daniel, s'il vous plaît, si vous êtes en ligne, est-ce que vous pourriez nous faire une mise à jour concernant le CROPP pour ce nouvel exercice fiscal, pour l'année 2019. Est-ce que vous pouvez nous parler sur ce processus du CROPP Daniel ? Daniel, est-ce que vous êtes en ligne ? Est-ce que vous nous entendez Daniel ?

HEIDI ULLRICH : Si vous voulez, je peux moi aussi vous parler du CROPP pour donc l'exercice fiscal 2019. Merci.

Donc Heidi au micro, du personnel de l'ICANN. Pour l'exercice fiscal 2019, nous avons trois voyages. Le premier sera par région au niveau de la région. Vous pouvez aussi avoir la possibilité d'envoyer quelqu'un à une réunion d'ICANN. Par exemple, à la réunion d'ICANN de Marrakech vous pouvez envoyer quelqu'un. Les deux autres, par exemple vous pouvez envoyer une personne au sommet du GDD qui va avoir lieu dans quelques jours. Ce sera une possibilité pour vous d'utiliser le CROPP dans votre région.

Mais vous avez aussi la possibilité d'avoir un financement discrétionnaire pour votre région, et cela concerne At-Large AFRALO, ces structures d'At-Large, les membres, etc. Et cette

année, c'est 4000 USD par RALO. Et les critères sont : avion, hôtel et donc dépenses quotidiennes pour vos frais quotidiens par jour dans votre région aussi. [Inaudible] vous devez dire les critères qui vont être terminés la semaine prochaine. Nous sommes en train de les élaborer. Vous devez en parler à votre leadership pour qu'ils sachent que vous avez préparé ou présenté une demande auprès du CROPP [inaudible] que vous en avez parlé au responsable de votre ALS, de votre région, qui pourrait faire votre demande.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Heidi. À propos des fonds discrétionnaires destinés au RALO, je voulais vous rappeler que l'année dernière, nous avons pu financer deux je crois, deux événements, et nous avons de l'argent en plus que nous n'avons pas utilisé. Donc cette année, j'encourage tout le monde à se présenter de façon à pouvoir avoir davantage d'événements locaux des ALS qui seront donc soutenus par ces financements. Donc ça représente 4000 USD. Voilà. Donc j'espère que nous pourrions profiter de ces financements et je peux aussi vous donner des détails sur ce processus, mais je vous encourage à utiliser les fonds discrétionnaires des RALO pour les événements qui ont lieu dans votre région. Voilà.

Bien. Est-ce qu'il y a d'autres problèmes ? Pastor Peters demande la parole. PAstor Peters, allez-y. je vous donne la parole.

PASTOR PETERS OMORAGBON : Je voudrais savoir comment fonctionne le groupe sur les règles de procédures. Nous avons eu quelques activités ; je voudrais savoir où en est le travail de ce groupe de travail.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Pastor Peters. Je pense que vous voulez parler des résultats et prérequis, et des membres individuels ?

PASTOR PETERS OMORAGBON : C'est juste un thème de ce groupe de travail. Il y a des propositions et je les connais. Je voudrais savoir quel est le résultat du groupe de travail sur les membres individuels.

INTERPRÈTE : Il y a beaucoup de bruit sur cette ligne et j'ai du mal à entendre ce que dit Pastor Peters.

MOHAMED EL BASHIR : Les dernières discussions que nous avons eues ont eu lieu il y a deux mois. Tijani a présenté une demande au groupe puis il y a eu une discussion à ce propos. Et le président a présenté ensuite un texte révisé concernant les résultats et les indicateurs de performance des membres. Je n'ai pas pu participer à cet appel, hélas. Donc je ne peux pas vous donner beaucoup plus de

précision. [Inaudible] une action à suivre pour présenter le texte sur ces indicateurs de performance modifiés lors de notre prochain appel.

Nous allons noter cela comme une action à suivre de façon à pouvoir discuter de ce point lors de notre prochain appel. Parfait.

S'il n'y a pas d'autres divers ou d'autres commentaires...

ABDULKARIM AYOPO OLOYEDE : Excusez-moi, c'est Abdulkarim. Excusez-moi. Je voudrais des précisions concernant le travail que nous devons faire sur la déclaration. Je ne sais pas si cela va figurer dans les commentaires. Je ne comprends pas très bien. D'après ce que Sarah a dit, on peut participer à cela.

MOHAMED EL BASHIR : Sarah a dit qu'il y avait une période de 15 jours pendant laquelle on allait recevoir des commentaires, et qu'ensuite, on soumettrait cette déclaration au personnel et au Conseil d'administration de l'ICANN. Donc si j'ai bien compris ce que vous m'avez dit, vous voudriez participer à la révision de cette déclaration ? Est-ce que vous pouvez confirmer ?

ABDULKARIM AYOPO OLOYEDE : Oui. Je voudrais participer aux commentaires.

MOHAMED EL BASHIR : Parfait. J'envoie le lien de cette déclaration sur le chat d'Adobe Connect. Je vais donner la parole à Sarah qui veut faire un commentaire. Sarah vous avez la parole.

SARAH KIDEN : Oui. C'est Sarah de nouveau. Je crois que vous n'avez pas compris mon explication. Des personnes ont fait des commentaires dans le document, ont ajouté des commentaires document.

MOHAMED EL BASHIR : Sarah, on ne vous entend plus. Je crois qu'on vous a perdu. Sarah ? Elle appuie sur l'appel ? OK. Je crois qu'on a perdu Sarah. La ligne s'est déconnectée. Donc Sarah nous disait que certains membres ont fourni des commentaires. Et si vous avez des commentaires à faire, vous pouvez les faire. Ils seront ajoutés sur donc cette version. Et ici, vous avez le lien.

Sarah nous dit qu'elle a eu des problèmes de connexion. Et je crois que ça suffit, c'est clair maintenant. Nous allons conclure cet appel. Nous ne voulons pas le prolonger. Ça fait déjà une heure que cet appel dure. Je vous remercie tous pour votre participation et pour votre patience, et merci beaucoup et bonne soirée à tous. Merci avoir. Bonne soirée. Au revoir.

INTERPRÈTE : Au revoir. Bonne à tous. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]